

ANNONCE DES LAUREATS DU CHALLENGE DES PRODUITS LAITIERS 2025

Et les gagnants 2025 sont

1^{er} prix national – catégorie *Crémiers Fromagers*
L'équipe de **La Fromagerie Morin Fromager – Arpajon-sur-Cère (15)**

1^{er} prix national - catégorie *Hypermarché*
L'équipe du rayon à la coupe fromage du **Carrefour – Bègles (33)**

1^{er} prix national – catégorie *Supermarché*
L'équipe du rayon à la coupe fromage du **Intermarché - Saint-Nicolas-d'Aliermont (76)**
[NOUVEAU] Prix national Libre-Service : Hyper U Cœur Lozère à Mende



Derrière chaque fromage se trouve une chaîne humaine complète : éleveurs, transformateurs, affineurs, distributeurs, crémiers. Le Challenge des Produits Laitiers 2025 met en lumière ce collectif engagé qui fait vivre au quotidien l'excellence fromagère française. Plus qu'une compétition, ce rendez-vous national est un révélateur du professionnalisme et de la passion des équipes de terrain. Les crémiers-fromagers et les équipes « rayon fromage » y occupent une place centrale : maillons essentiels entre producteurs, transformateurs et consommateurs, ils valorisent les savoir-faire, conseillent, transmettent et participent activement à la vitalité des territoires.

Près de 60 points de vente se sont engagés cette année, témoignant d'une dynamique forte à l'échelle nationale. Les critères d'évaluation reflètent les priorités de la filière : diversité et qualité de l'offre, valorisation des AOP et signes officiels, ancrage local, créativité commerciale. Le thème 2025 met l'accent sur l'adaptation aux attentes des consommateurs : transparence, durabilité, traçabilité et pédagogie en point de vente. Dans un contexte de transformation, la filière laitière française démontre sa solidité grâce à l'engagement de ses professionnels.

Les prix ont été remis le 24 février 2026 par Marc Delage, vice-président du Cniel et président du collège du commerce et de la restauration, Alexandre de Palmas, Directeur Exécutif de Carrefour

Contact presse : Delphine SACLEUX

Tel : 06 71 10 80 03 – Mail : dsacleux@cniel.com

France, Sophie Lehwald, Responsable des relations agricoles et Filières Cultivons le bon - Auchan Retail France, Annick Polèse, présidente de la Fédération des Fromagers de France, et Pascal Le Brun, Président du Cniel.

« Je tiens à adresser mes félicitations à l'ensemble des participants et aux lauréats. Leur engagement et leur réussite sont une véritable source d'inspiration pour toute la profession. Cet événement est une vitrine engageante qui contribue à l'attractivité de nos métiers. Ensemble, continuons à transmettre la culture fromagère et à défendre, avec fierté et exigence, l'excellence française. » - Pascal Le Brun, président du Cniel

« La création cette année de la catégorie « Libre-Service » dans le Challenge des Produits Laitiers illustre parfaitement notre volonté d'accompagner tous les acteurs du rayon fromage, et de valoriser l'excellence même dans les circuits de grande distribution. C'est une belle opportunité de montrer que qualité, créativité et proximité peuvent aussi rimer avec libre-service. » - Marc Delage, vice-président du Cniel – collègue du commerce et de la restauration.

« Le Challenge des Produits Laitiers met en lumière le rôle central des crémiers-fromagers : au-delà de vendre du fromage, nous transmettons un savoir-faire, conseillons les consommateurs et valorisons le travail des producteurs. Cette nouvelle édition célèbre notre passion et notre engagement au quotidien. » - Annick Polèse, présidente de la Fédération des Fromagers de France.

LE PALMARES REGIONAL COMPLET :

Dans la catégorie Crémiers fromagers

Gagnant régional Ile De France : Source Fromagerie et Cave (Paris)

Gagnant régional Nord Est : Les jeunes fromagers de l'Oise à Gouvieux (Oise)

Gagnant régional Nord-Ouest : La petite croûte à Laillé (Ille et vilaine)

Gagnant régional Sud-Ouest : La vache dans les vignes à Tournefeuille (Haute-Garonne)

Dans la catégorie Hypermarché

Gagnant régional Ile De France : Carrefour Villabé (Essonne)

Gagnant régional Nord-Ouest : Auchan Olivet (Loiret)

Gagnant régional Nord Est : Auchan St Quentin Fayet (Aisne)

Gagnant régional Sud Est : Auchan Marseille St-Loup (Bouche du Rhône)

Dans la catégorie Supermarché

Gagnant régional Ile De France : Monoprix Commerce (Paris)

Gagnant régional Nord Est : Super U Grand-Fort-Philippe (Nord)

Gagnant régional Sud-Ouest : Intermarché Montguyon (Charente Maritime)

Gagnant régional Sud Est : Intermarché Jayat (Ain)

Contact presse : [Delphine SACLEUX](mailto:Delphine.SACLEUX@cniel.com)

Tel : 06 71 10 80 03 – Mail : dsacleux@cniel.com